



Laruntz Laruns

Chers concitoyens, chers amis,

Nous voici rendus à la moitié du mandat que vous nous avez confié en mars 2008. Ce bulletin municipal vous permettra d'apprécier certaines des avancées concrètes de notre action pour votre satisfaction.

L'élaboration du budget 2011 a permis de mettre en avant les résultats de la politique de maîtrise budgétaire engagée depuis 2008, et aussi de mettre en évidence la volonté des élus d'investir dans le développement de notre territoire et la constante amélioration de notre cadre de vie.

La légère et réfléchie hausse des taux d'imposition de cette année a été rendue nécessaire en raison de la perte des ressources dans la récente réforme de la fiscalité locale. Elle permet aussi de contribuer à l'effort de reconquête et d'embellissement de notre village, des services à la population et de la réappropriation de notre patrimoine.

Alors que les grands chantiers structurants de réhabilitation des équipements, de la voirie et des bâtiments communaux se poursuivent sur toute la commune, de nouveaux dossiers lourds et essentiels vont être très prochainement lancés : accès des lieux publics aux handicaps, plan communal de sauvegarde...

Je suis heureux de pouvoir noter l'anticipation, en tout début d'année, de la commune pour le passage en douceur à la Télévision Numérique Terrestre, qui a permis d'éviter les désagréments subis par d'autres territoires.

Je me réjouis également de l'accord de la Commission des Sites pour la réhabilitation de la cabane pastorale d'Aule avec une technique d'intégration paysagère sans précédent, avec notamment l'accord d'une couverture de bacs en zinc au lieu d'une toiture en ardoises, lourde et inadaptée, au site. Ceci est le fruit d'un réel et nouvel échange avec les services de l'Etat, mené dans un esprit partagé de développement durable de notre territoire que nous espérons voir se poursuivre.

Vous trouverez également dans ce bulletin le riche programme d'animations à venir sur la commune, dont l'offre culturelle va être progressivement développée avec le début des travaux de la médiathèque en fin d'année 2011 et l'arrivée d'une bibliothécaire municipale.

De nouveaux visages arrivent au sein des services de la commune quand d'autres aspirent à une retraite bien méritée. Je souhaite une parfaite intégration aux nouveaux arrivants et bien sûr aux autres, une retraite des plus heureuses.

Le Conseil municipal, l'ensemble des services et moi-même nous rejoignons pour vous souhaiter un bel et agréable été.

R.CASADEBAIG
Maire de Laruns

SOMMAIRE

Cadre de vie & vie municipale	p. 2 à 5
CCAS	p. 6
Où en est-on ?	p. 7
Pastoralisme	p. 8
Vie culturelle	p. 9
Vie touristique & associative.....	p 10-11
Un été de fêtes.....	p.12

Directeur de publication : R. Casadebaig
Comité de rédaction : Rédaction collective
Conception-Infographie : CND
Dépôt légal : Juillet 2011
Impression : Imprimerie Martin-Lons

LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2011

Le 26 avril dernier, le Conseil municipal votait les différents comptes administratifs, comptes de gestion et budgets primitifs de la commune : budget communal, régie électrique, eau et assainissement, thermes et enfin lotissement Bigorre.

Il ressort du compte administratif 2010 de la commune, une gestion saine et rigoureuse, puisque la section de fonctionnement dégage à elle seule un excédent de 1 435 000 € tandis que le résultat global annonce un solde positif de 500 000 €.

Un budget de reconquête pour 2011 :

Fonctionnement : 5 620 608 € . Sensible-ment identique à 2010. Poursuite d'une gestion maîtrisée des coûts de fonctionnement.

Investissement : 6 520 459 € . Permettant d'engager ou de poursuivre des investissements pluriels et équilibrés :

- sur l'embellissement des **bourgs de Laruns** (études en phase d'aboutissement) et **Fabrèges** (premiers travaux cet été),

- sur la **station d'Artouste** (sécurisation de la station, requalification du snow-park, mises aux normes...),

- sur les **équipements sportifs** (gymnase, piscine, fronton, mur d'escalade, stade...),

- sur les bâtiments civils et culturels **école, cinéma, médiathèque, église...**,

- sur la **voirie** et les **réseaux** (rue de Gerp...),

- sur l'**établissement thermal** (poursuite de la mise hors d'eau, sécurisation des réseaux),

- sur le **pastoralisme** (aires et abris de traite, parcs de contention, électrification des cabanes...).

A noter :

- 99% des investissements prévus sont des travaux, 1% des études.

- A peine 15% de financement des investissements grâce à l'emprunt.

- 26% des recettes d'investissement réalisées grâce aux subventions des différents partenaires.

- 22% des dépenses d'investissement réalisées grâce à l'excédent de fonctionnement.

Les budgets annexes :

Etablissement thermal : L'équilibre de fonctionnement est de 471 085 €. La subvention d'équilibre de la commune a été réduite grâce à une augmentation de 12 % de la fréquentation. L'objectif est de sécuriser et moderniser l'outil afin de tendre vers une autonomie de fonctionnement de l'établissement, de développer l'activité thermique ainsi que de conforter la vingtaine d'emplois induits.

Lotissement Bigorre : Ce budget annexe a également bénéficié d'une subvention d'équilibre. En effet, la municipalité a fait le choix de vendre le terrain à un prix inférieur au coût réel du m², soit 50 € au lieu de 75 € afin de faciliter l'accès à la propriété, notamment de jeunes ménages. Les 16 lots sont aujourd'hui attribués et les propriétaires devraient pouvoir aménager dans le courant de l'automne.

Régie électrique : Une gestion optimisée de la Régie permet de garantir des tarifs 22 % inférieurs aux tarifs moyens appliqués. L'augmentation des tarifs est liée à la répercussion de la hausse des tarifs chez EDF, à qui la Régie achète l'électricité.

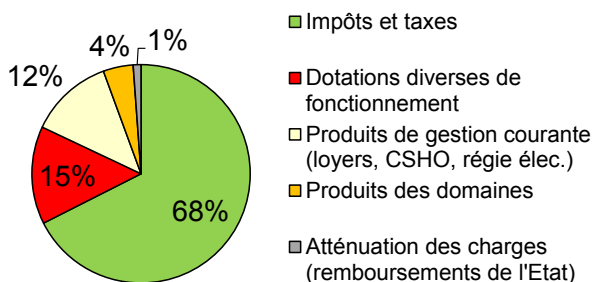
Eau et assainissement : Les recettes ne couvrant pas les dépenses, ce budget est toujours équilibré grâce à une subvention du budget communal. Pour faire face aux investissements conséquents qui permettront de reconquérir la qualité de notre approvisionnement en eau potable et la qualité de nos eaux traitées, les élus ont pris le parti d'accroître légèrement le forfait communal annuel de 10 € pour l'eau potable, et 20 € pour l'assainissement.

Réévaluation des taux de fiscalité :

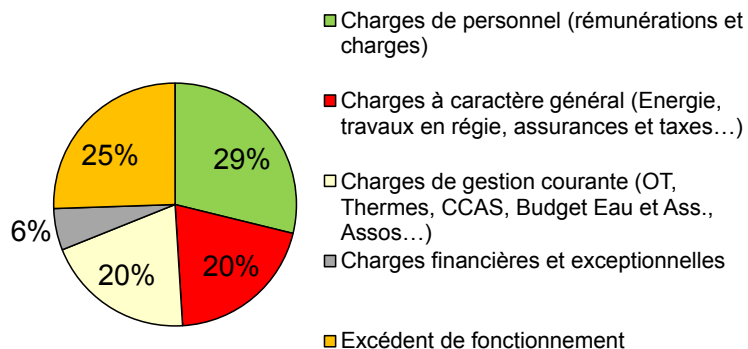
Afin de palier la baisse des recettes fiscales suite à la réforme de la taxe professionnelle, et de maintenir un autofinancement important à consacrer aux projets, le conseil municipal a procédé à une réévaluation des taux des différentes taxes (réévaluation de 4% sur la taxe d'habitation, le foncier non bâti et la nouvelle cotisation foncière des entreprises (CFE) ; de 12% sur le foncier bâti). La dernière réévaluation remonte à 5 ans et le taux global d'imposition de Laruns reste encore inférieur à la moyenne départementale.

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES

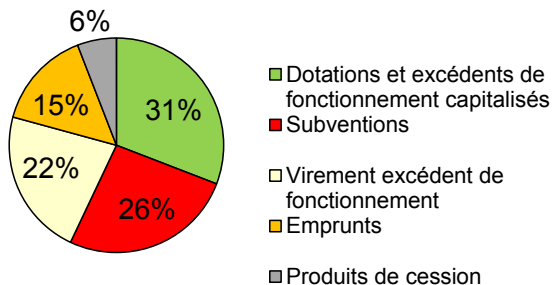
Recettes de fonctionnement



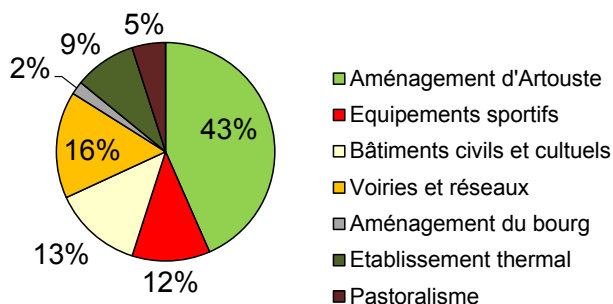
Dépenses de fonctionnement



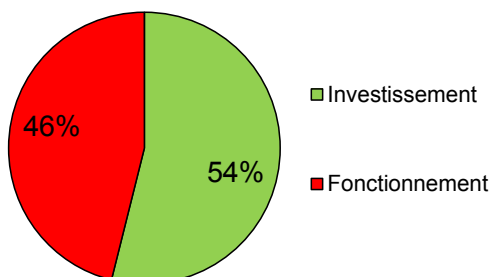
Recettes d'investissement



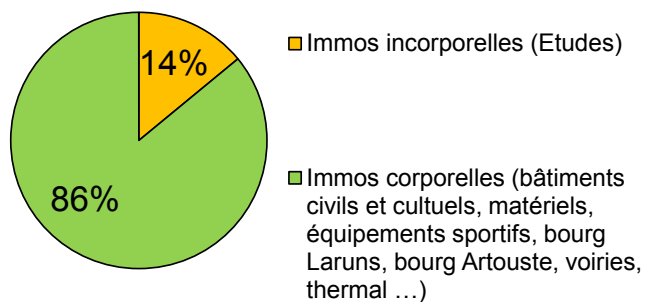
Détail des subventions



Rapport investissement/fonctionnement



Détail des dépenses d'investissement



MAIRIE : Bienvenue à...

GUILLAUME RYCKBOSCH : Directeur Général des Services, en charge du pilotage de l'organisation et du fonctionnement (ressources humaines, finances) de la commune, mais aussi et surtout de la gestion et du suivi des différents projets.

CORINNE MASSELIN : Maître Nageur, agent en renfort des équipes permanentes pour assurer le fonctionnement de l'établissement. Les MNS sont obligés d'être deux sur les bords du bassin, que ce soit pour l'accueil des scolaires où les nombreuses activités mises en place.

CORINNE DEUDON : responsable de la médiathèque, adjoint du patrimoine et des bibliothèques. (Voir p.10).

MATTHIAS CIRCUS : technicien en électrotechnique de formation, il arrive du secteur privé. Il va apporter ses compétences en électricité et sa polyvalence au service de la commune.

Départs en retraite :

LOUIS LUCAS-GROUSSET : agent de maîtrise principal spécialisé en électricité, arrivé en février 1984 et parti le 11 mai 2011.

AGNÈS GOMES : rédacteur, en charge du suivi des marchés publics, des subventions et du budget et du suivi comptable de projets de développement, arrivée en juillet 2008 en remplacement de Karine Arruebo durant son congé maternité, et qui est partie le 30 juin 2011.

ANDRÉ BAYLOU : agent de maîtrise principal spécialisé en menuiserie et espaces verts, arrivé en janvier 1982 et qui part le 1^{er} septembre 2011.

FRANÇOISE FEUGAS : agent de maîtrise chargée du service bâtiments-écoles (entretien des bâtiments, accueil, assistantes maternelles) arrivée en mars 1992 et qui part le 1^{er} novembre 2011.



NINOËRA : BIENVENUE À TEA LENG LIM

L'association PIMPONET, en charge de la gestion de l'accueil de la petite enfance en vallée d'Ossau (crèche bilingue), a recruté TEA LENG LIM pour prendre la direction des deux Structures Multi Accueil de Laruns et Louvie Juzon à partir du 15 juin 2011 suite à la démission de M^{me} Dirat.



Rappel des coordonnées :

Pimponet

Rue du Général de Gaulle

64440 Laruns

Tél : 05 59 27 69 38/port.: 06 88 58 07 27

Pimponet

Place Saint Martin

64260 Louvie-Juzon

Mail: pimponet@yahoo.fr

Tél : 05 59 27 67 94

Site internet : <http://pimponet.jimdo.com/>

DES AVANCÉES SOCIALES POUR LES AGENTS :

Les élus ont présenté en décembre dernier une refonte du régime indemnitaire, qui n'avait pas été revu depuis 16 ans ! Ce régime a été revu en tenant compte de critères professionnels en fonction du niveau de responsabilité, des contraintes du poste de travail.

Les élus ont également décidé la prise en charge d'une partie des frais de complémentaire santé et de prévoyance, la mise en place d'un service d'astreintes hivernales pour les agents des services techniques, ainsi que la remise de médailles du travail pour les agents ayant plus de 20 ans de service.

PASSAGE À LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

Déclarée zone blanche par l'Etat comme de nombreuses communes rurales ou de montagne, la Commune de Laruns a souhaité anticiper ce passage à la Télévision Numérique Terrestre.

Elle a pris à sa charge et de manière volontaire, le financement de la réalisation d'équipements collectifs de réception et d'équipements individuels, dans les zones non desservies par le réseau analogique traditionnel (relais collectifs de Laruns et de la *Sagette*). Elle a fait appel à un opérateur privé. Elle a également pris en charge l'équipement en paraboles individuelles des habitations des Eaux-Chaudes, Goust et Gabas, celles-ci n'étant pas couvertes par des relais collectifs.

Les services de l'Etat ont validé la conformité de ces travaux. Ils ont ainsi exonéré l'opérateur privé de toute responsabilité dans les problèmes rencontrés sur les relais qu'ils avaient à leur charge et qui alimentent les autres communes.

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES : DIAGNOSTICS

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » fait obligation aux communes :

- D'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Les objectifs sont de favoriser la mobilité des personnes handicapées (tout type de handicap) ou à mobilité réduite.
- De réaliser un diagnostic sur les conditions d'accessibilité dans les établissements recevant du public (cinéma, complexe sportif, stade, établissement thermal, mairie, office du tourisme, piscine...).
- De réaliser les travaux de mise en conformité avant le **1^{er} janvier 2015**.

La commune de Laruns s'est engagée dans cette démarche, a initié la procédure d'élaboration d'accessibilité et de diagnostic et a lancé une consultation auprès de plusieurs cabinets de géomètres experts.

DÉFIBRILLATEURS :

Installation d'un DEA (Défibrillateur Entièrement Automatique) sous les halles.

Un défibrillateur automatique est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision.

Accessible à tous, 24h/24 ce défibrillateur peut être utilisé par tout le monde en cas d'urgences, toutes les consignes étant inscrites dans l'appareil, qui fonctionne ensuite tout seul.

Afin de compléter ce dispositif, un DSA (Défibrillateur Semi Automatique) sera installé à la piscine et utilisable par le Maître Nageur en cas d'accidents. Coût des deux appareils : 3 600 €

SERVICES MUNICIPAUX : TRAVAUX EN RÉGIE

En plus de tous les travaux d'entretien courant :

- Sécurisation par un muret du parking de la boulangerie CHATRON.
- Réhabilitation du lavoir de Hourque (en cours).
- Remise en eau et entretien de toutes les cabanes pastorales.
- Ouverture et sécurisation de toutes les pistes forestières et pastorales.
- Ouverture et fléchage des sentiers communaux réouverts à la randonnée.
- Réfection d'une partie des dallages de l'église.
- Remise en état des pistes forestières par la mise en place d'une couche de fresa (matériau décaissé sur les routes départementales).
- Renforcement et élargissement de la bacou de Gêtre en deux points par la réhabilitation des murs de soutènement. Cette action réalisée avec l'accord des propriétaires va se poursuivre.

TRAVAUX

En cours :

- Couverture des bâtiments de l'Arriussé par l'entreprise SASSOUBRE.
- Aménagement de l'entrée Sud de Laruns (tranche Cauhapé - Pont de l'Arriussé).
- Réfection totale des réseaux par l'entreprise Despagnet.
- Création d'un trottoir sécurisant le passage piétons tout le long de cette voie.

Imminent :

- Travaux de toiture au presbytère.
- Travaux de façade à l'église d'Eaux-Chaudes.
- Mise en place de l'éclairage du fronton.
- Réaménagement de l'espace camping-cars avec son accessibilité par système à péage.

Artouste :

- Comme annoncé lors de notre précédent bulletin, les travaux d'aménagement de l'entrée du village ont débuté.
- Réfection de la chaussée de la voie d'accès. Aménagement des parkings de la voie piétonne le long de cette voie, suivi de l'aménagement du parking et de la façade du promenoir.

NOUVEAUX LOCAUX

Depuis le 1^{er} janvier, les bureaux du CCAS ont été transférés au **2 Rue du Bialé - Rez de Chaussée** (Ancien logement de la Poste)

Tél : 05-59-05-56-56

Fax : 05-59-05-29-85

ccaslaruns@orange.fr

ASSISTANTES SOCIALES et INFIRMIERS

Les permanences des assistantes sociales et infirmiers du CMP (au 1^{er} étage) ont lieu également dans ce même bâtiment :

- Lundi matin : Assistante Sociale du Conseil Général.
- Jeudi ap-midi : Infirmier du C.M.P.
- 4^{ème} mardi de chaque mois : Assistante Sociale MSA.

ATELIER « ÉQUILIBRE »

Automne 2011 : Le CCAS en partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de PAU, a décidé de mettre en place un atelier de prévention des chutes. Cet atelier s'articule autour de plusieurs rencontres et s'adresse aux personnes de plus de 55 ans.

Inscription le plus rapidement possible au CCAS de LARUNS.

Si vous rencontrez des difficultés de transport, merci de les soumettre lors de votre inscription au CCAS qui pourra assurer ce service.

Une participation de 20 € est demandée par la Caisse d'Assurance Maladie.

100 ANS !

Une centenaire de plus à LARUNS : M^{me} Thérèse GERAUT, pensionnaire à la Maison de Retraite Estibère. La famille de M^{me} GERAUT, le Maire de Laruns, le Président de la Maison de Retraite, accompagnés du personnel, ont fêté comme il se doit cet évènement.



ACTIONS AUPRÈS DES JEUNES ET DES FAMILLES :

L'ALSH (accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Cette année, les repas du centre aéré seront fournis par la commune d'Arudy avec qui un partenariat a été conclu.

Accueil des enfants de
3 à 14 ans
4 juillet au 19 août
16 €/jour ; 56 €/semaine
Direction : Julie Laguna
Lieu : Ecole primaire
Inscriptions au CCAS ou sur place
auprès des animateurs.

Des aides sont accordées aux familles par la C.A.F., la M.S.A., le secours populaire et certains comités d'entreprise.

En réalité, le coût d'une journée à l'ALSH est de 29 € : ce prix comprend le repas de midi, le goûter, l'encadrement (1 directrice et 4 animateurs), les activités, le transport.

Pour information, le déficit de ce service, soit environ 9 000 € pour 6 semaines de fonctionnement, est entièrement pris en charge par le CCAS.

ACTIONS AUPRÈS DES AÎNÉS :

Service de Repas à Domicile

La commune de Laruns, comme l'ensemble des communes de la Vallée, a décidé de transférer ce service à la Communauté des Communes de la Vallée d'Ossau, qui a pris cette compétence sociale lors de sa création. Ce nouveau service permettra de couvrir l'ensemble du territoire et de répondre à l'augmentation de la demande. Pour mémoire, il est aujourd'hui limité à 20 repas par jour.

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

En 2010 : 15 165 heures ont été servies sur l'ensemble du canton chez 104 bénéficiaires. Le service fonctionne 7j/7 de 8 h à 20 h.

Le tarif de cette prestation est fixé depuis le 01/01/2010, par les services du Conseil Général qui contrôlent, encadrent et autorisent le fonctionnement de ce service. En 2011, le tarif est de 18,50 € de l'heure, comprenant le travail de l'aide à domicile, les charges de personnel, le coût administratif (gestion du service, planning, organisation, remplacement, évaluation), la formation des agents.

Pour tout renseignement, contacter le CCAS.

Maladie d'Alzheimer : Formation des Aidants familiaux

Automne 2011 : France Alzheimer Pyrénées Atlantiques propose à Laruns, une formation gratuite aux aidants qui accompagnent à titre familial un proche atteint par la maladie d'Alzheimer. Cette formation de 14 heures, réparties en six séances, permet aux participants d'acquérir des connaissances et des savoir-faire, mais également de rencontrer d'autres aidants et d'échanger avec eux et les animatrices (une famille bénévole et une psychologue) sur les difficultés rencontrées. Les thèmes abordés sont les suivants : connaître la maladie, connaître les aides possibles, accompagner les personnes malades au quotidien, communiquer et comprendre, être l'aidant familial.

Inscriptions auprès du secrétariat de FAPA : 100 Av. du loup 64000 PAU, au 05 59 80 16 37 - www.francealzheimer-pyreneesatlantiques.org, ou du CCAS de LARUNS.

... DES GRANDS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Un point d'information sur l'actualité des grands projets de développement engagés pour l'avenir de notre commune : Artouste, les thermes, la requalification du bourg, autant de sujets sensibles, en lien étroit avec notre économie touristique et donc avec l'emploi et l'attractivité de notre territoire.

REQUALIFICATION DU BOURG DE LARUNS

Le cabinet d'architectes paysagistes Morel-Delaigue vient de rendre son avant-projet le 15 juin dernier, mettant en lumière certaines typicités paysagères et urbanistiques du bourg à conforter, et certains éléments du patrimoine à valoriser, ou certains éléments de voirie à aménager.

Les habitants seront informés des axes proposés lors d'une réunion publique qui leur permettra d'apprécier et d'échanger sur ces projets d'aménagement à venir. Suite à ce diagnostic, une programmation de travaux permettra par la suite de prioriser les différentes actions en faveur de l'embellissement du bourg et de ses abords. Une requalification et un embellissement qui profiteront à tous, habitants, commerçants, visiteurs, et qui contribueront à améliorer notre cadre de vie.

REQUALIFICATION DU BOURG D'ARTOUSTE

Les premiers travaux (plantations, requalification du parking principal, de la voirie, des stationnements), vont débuter cet été, et permettront d'ores et déjà de changer l'aspect visuel extérieur du bourg. Les travaux de requalification des aménagements et de l'éclairage seront ensuite à venir, permettant de donner un aspect plus attrayant à la station, été comme hiver.

MODERNISATION DE LA STATION D'ARTOUSTE

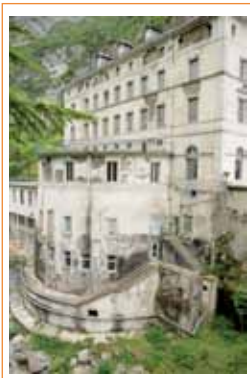
La Commune vient de terminer les travaux de la piste de la *Raillère* avec les travaux de confortement d'une paroi sous le télésiège de l'Ours. La mise en conformité des gares d'arrivée et de départ est également en voie d'achèvement.

Le temps fort de ce début d'année a été l'achèvement du téléski de Fabrèges, laissé à l'abandon depuis plus de 10 ans. Sa remise en exploitation a permis d'offrir un cadre exceptionnel aux skieurs, et contribuera indéniablement à l'amélioration de l'image du site.

La mise en place d'avalancheurs, qui a débuté ce printemps, permettra de sécuriser l'utilisation des pistes dès l'hiver prochain. Leur présence limitera considérablement le recours à des explosifs conventionnels, qui retardaient jusqu'alors l'heure d'ouverture de la station en cas de fortes chutes de neige.

La requalification du Snowpark est également en cours.

MODERNISATION DES THERMES DES EAUX-CHAUDES



D'ores et déjà, la commune a terminé l'étanchéité des bâtiments (toiture, fenêtres, menuiseries, murs), permettant maintenant d'aborder les aménagements intérieurs.

Le cabinet Horwatt a rendu il y a peu son diagnostic et sa proposition de modernisation des thermes. Dans le droit fil de la volonté des élus de développer l'établissement, la priorité sera donnée à la restructuration du rez-de-chaussée, afin de moderniser les installations utilisées par les curistes, ainsi qu'à la sécurisation des réseaux d'eau, dont l'importance est cruciale pour l'exploitation. Le développement d'une offre convenable d'hébergement sera vu dans un second temps.



COMMISSION SYNDICALE DU HAUT-OSSAU (CSHO)

■ **DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE** : La commune de Laruns a proposé à la CSHO, l'acquisition de l'ancienne maison des Ponts et Chaussées en face de l'usine du *Hourat*. Les domaines ont expertisé ce bien à 94 000 € et 7 communes ont délibéré favorablement pour réaliser l'installation du siège de la CSHO et ses bureaux.

■ **TRAVAUX** : Les travaux se poursuivent au Pont-Long par la mise en place d'un portail sécurisé et un portique situant le siège de la CSHO près de la chapelle de l'aviation. Sur 1,8 km des clôtures sont envisagées afin de sécuriser le bétail ainsi que dissuader les voleurs de cuivre sur les installations d'arrosage (pivots). Un parc de contention et de tri solide sera réalisé à la ferme dite de CASAJUS pour améliorer la manutention et le chargement des animaux.

■ **CULTURES, FOURRAGE ET PÂTURAGES** : Bénéficiant d'une situation climatique exceptionnelle, 42 ha de petits pois « garden peece » ont été récoltés au mois de mai (semés en février). Le maïs doux a été semé en suivant.

Au 25 mars 2011 les 2/3 de la surface de maïs grain étaient semés dans des conditions là aussi très rares et de bons orages ont assuré une levée régulière des semis.

Après une nouvelle organisation au sein de l'entreprise « Pyrénées récoltes », Sébastien LEROUX assurera la gestion de la livraison des grains et fourrages ainsi que le mouvement des animaux et leur rentrée, opérations traitées en liaison informatique directe

avec la CSHO.

215 vaches ossaloises ont pâturé du 1^{er} avril au 25 mai et 2 coupes de fourrages supplémentaires ont été réalisées à ce jour.

En cette année sèche sur beaucoup de régions françaises, de nombreux négociants en fourrages sollicitent la CSHO pour retenir des stocks

■ **RETRAIT DE LA COMMUNE DE BIELLE** :

A la demande de retrait en 2008, de la part de la commune de BIELLE et, de par sa réponse du 24 octobre 2009 n'acceptant pas les propositions

financières, nombreuses procédures sont en cours. Une

juridiction complexe s'est installée et on ne peut pas prévoir encore quelle en sera l'issue.

La commission de la CSHO, en attendant, assure du mieux possible la gestion de ce patrimoine multiséculaire.



BUDGETS 2011 de la CSHO :
Budget général : 2 883 180 €
Fonctionnement : 2 316 703 €
Investissement : 566 476 €

Budget annexe (exploitation du Pont-Long) : 1 068 710 €
Fonctionnement : 1 031 796 €
Investissement : 36 913 €

COMMISSION PASTORALE

■ **PROGRAMME ÉLECTRIFICATION** : le Conseil municipal a confié la réalisation de l'étude d'électrification des cabanes de *Socques*, du centre pastoral de *Socques* et de *Soussoueu* (1^{ère} tranche) au Syndicat Départemental d'Électrification des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA). La réalisation se fera dans le courant de l'été. (Energie photovoltaïque).

■ **AIRES ET ABRIS DE TRAITE** : Construction d'une aire de traite de 72 m² et d'un abris mobile pour 2 trayeurs sur l'estive de *Sesques* devant garantir l'hygiène de la traite. M. Laborde-Boy de Verdets passe l'été la-haut avec 500 brebis et 15 vaches laitières.

■ **MISE AUX NORMES DE LA CABANE DE AULE** : Avis favorable de la Commission des Sites. Permis de construire déposé avec **toiture en zinc**. Il faut noter que c'est une avancée significative dans la réglementation des matériaux employés pour ce type de construction.

■ ECOBUAGE

La mairie a déposé une demande d'agrément à la préfecture afin d'allonger la période d'écobuage sur la commune. La cellule expertise se prononcera dans le courant de l'été.

N.B. : Faire les demandes d'écobuage à la mairie pour la prochaine saison.

Rappel des dates pour les écobuages :
15 octobre 2011 / 30 mars 2012

■ **SÉCURISATION SENTIERS** : Travaux sur les sentiers d'*Arriutört* et *Besse* (élargissements, captages des eaux de ruissellement).

■ **DIVERS** : L'emploi du pâtre est reconduit pour la saison d'estive 2011.

Divers travaux d'entretien ont été réalisés par les services techniques (sentiers-captage de sources...).

HOURQUE* : UN LAVOIR UNIQUE



Face à l'état de délabrement avancé du lavoir de *Hourque*, à l'entrée de Laruns, (le toit, la charpente risquaient de s'écrouler), la mairie a mis en oeuvre un programme pluriannuel de réhabilitation et de reconstruction, pour restaurer progressivement ce petit patrimoine, témoin important de l'histoire et de la culture dans le village.

Si le mur de soutènement au dessus de l'abreuvoir, a été refait en 1988, les derniers travaux de « reconstruction » du lavoir datent de 1943.

Même si les barbacanes du mur du lavoir ont permis l'écoulement des eaux, la poussée de la terre, lente et puissante, a eu raison de cette construction. Il a fallu donc décaisser et consolider le mur. Le décrépisage (côté lavoir) a laissé voir un superbe mur en pierres, qui sera bien sûr mis en valeur.

Il faut souligner la singularité de ce lavoir avec ses colonnes et ses murets de clôture en pierre de taille bouchardée. L'abreuvoir est en dalles de pierres scellées. Avec sa fontaine construite en pierre du pays, l'ensemble, est unique sur la commune de Laruns.

A savoir qu'une fontaine construite est creuse (en dalles de chant), ainsi l'on peut faire plusieurs sorties d'eau, souvent décorées d'un masque crachant (c'est le cas ici). Les autres fontaines sont plutôt construites avec une arrivée d'eau directe. Toutefois, le circuit de l'eau, à savoir, fontaine, abreuvoir puis lavoir, est classique.

Pour la montée aux estives, les troupeaux s'arrêtaient souvent là pour s'abreuver et se reposer. Le bétail étant plus calme, les bergers ou pâtres en profitaient pour finir de mettre les cloches aux animaux (*esquïrar* en béarnais). En effet, à partir de Laruns, ce n'est plus de la ballade, ça monte, et il faut rythmer la cadence.

**Hourque* ou *horca* : fourche.

CURIEUX OU AMATEURS DE PETIT PATRIMOINE...

Sauriez-vous localiser dans la vallée un ensemble pour lequel le circuit d'eau est différent ?

Par exemple : Fontaine au milieu - pas forcément construite - lavoir à droite et abreuvoir à gauche...

Réponse dans le prochain bulletin

BIBLIOTHÈQUE : Infos pratiques

Ouverture au public :

mardi : 10h-12h

mercredi : 15h-19h

samedi : 10h-12h/15h-19h

05-59-05-42-27

mediatheque.laruns@orange.fr

LA MÉDIATHÈQUE



La future responsable de la médiathèque de Laruns a pris ses fonctions le 1^{er} juin. Il s'agit de Corinne Deudon, adjointe du patrimoine et des bibliothèques, qui arrive de Cambrai avec une solide expérience. Elle a notamment mis en place beaucoup de projets autour de la famille et des enfants. D'un naturel enthousiaste et dynamique, elle a été attirée par la qualité du projet et en particulier sa mise en oeuvre ainsi que par le dépaysement géographique !

Sa première mission, dans un premier temps sera d'accroître les horaires d'ouverture de la bibliothèque actuelle, en complément de l'équipe de bénévoles et de développer les projets déjà mis en place par cette même équipe, notamment avec l'accueil des tous petits de la crèche.

La Commission d'Appel d'Offre ayant retenu le cabinet d'architectes affecté à la construction du bâtiment, la bibliothécaire travaillera en étroite collaboration avec ce dernier afin d'apporter toute son expérience en matière d'utilisation et de fonctionnalités d'une médiathèque.

Parallèlement, elle sera associée au travail de mise en place du schéma de lecture publique sur la vallée d'Ossau avec nos partenaires : bibliothèque d'Arudy, point relais de Louvie-Juzon, CCVO, Conseil général, Région, Etat.

Dans le cadre d'un calendrier idéal, cette nouvelle médiathèque pourrait être ouverte au public vers la fin de l'année 2012.

Face au pic du Ger, tout près de l'école maternelle, de la crèche, elle sera un lieu convivial de rencontres, de lecture, d'échanges et d'animations.

FOIRE et CHALLENGE : UN NOUVEAU VISAGE

Depuis le 1^{er} juin, Anne-Sophie Gomes remplace Karine Laplace.



Elle est chargée au sein de l'Office de Tourisme de travailler sur les événements structurants organisés à Laruns, notamment la Hera deu Hromatge et le Challenge d'Ossau. Elle aura en charge également la mise en oeuvre d'un nouvel événement en complément de ces deux manifestations phares pour la commune et la vallée.

Karine Laplace a suivi et soutenu pendant deux ans les bénévoles organisateurs de ces deux grands événements. Excellente technicienne et toujours à l'écoute, elle a apporté tout son savoir-faire et sa disponibilité. Future maman, elle n'a pas souhaité renouveler son contrat à Laruns et a préféré choisir une nouvelle orientation professionnelle et partir vers un nouveau défi.

Bonne continuation à Karine et bienvenue à Anne-Sophie.

LES PROMOS DU PETIT TRAIN

L'ouverture du petit train d'Artouste le 20 mai dernier a lancé la nouvelle saison estivale en vallée d'Ossau. Avec pas loin de 100 000 passages du 20 mai à la fin septembre, la balade qui s'étire sur 8 Kms à flanc de montagne attire toujours autant de visiteurs en vallée.

Cette année, pour répondre à une clientèle d'habitues (randonneurs, pêcheurs utilisant le petit train comme moyen de locomotion), la société Altiservice gestionnaire du petit train lance le **PASSEPORT-SAISON**. Ce « pass-saison » offre la possibilité de trajets illimités pour un coût de 40 € adulte et 30 € enfant et donnant -20% de réduction à un accompagnant.

Autre avantage cette saison : une **réduction de 30%** sur les deux premiers et deux derniers trains de la journée.

De mi-juillet à mi-août, tous les mardis, Stéphane Chétrit, berger accueille les visiteurs dans sa bergerie. Le petit train du berger est une autre façon de découvrir l'histoire de cette vallée.

Renseignements et réservations sur :

www.ossau-pyrenees.com ou www.altiservice.com

UN NOUVEAU PLAN DE LARUNS ET UNE NOUVELLE CARTE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

Un nouveau plan de Laruns et une carte touristique répertorient les balades et randonnées les plus accessibles viennent d'être édités par l'office de tourisme.

L'offre touristique est également mise en valeur à travers un répertoire des restaurants illustré par Francine Magrou, accompagnatrice en montagne et illustratrice.

Tous les hébergements et services touristiques sont répertoriés et les points d'intérêt patrimoniaux principaux du bourg ont été pointés sur un circuit par des pictogrammes. Des informations plus détaillées sur le bourg historique sont disponibles à l'office du tourisme.

Eaux-Chaudes :

LES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON THERMALE

Rénovations (façades, toitures nord et ouest, remplacement des menuiseries de l'hébergement), et différentes petites nouveautés pour le bien être des curistes :

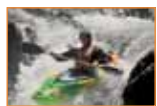
- Navette Laruns/Eaux-Chaudes,
- Création d'une infirmerie,
- Sessions Fibromyalgiques : Groupe de Parole et Education Thérapeutique
- Nouvelle salle de soins Kinésithérapeutes : Massage sous l'eau/Douche pénétrante,
- Gamme de savons produits à partir d'eau thermale des Eaux Chaudes,
- Accès WIFI.

PYRÉNÉES BUDDIES RACE : LE KAYAK EXTRÊME

La seconde édition de cette compétition de kayak extrême organisée par l'association *Do It Evenement* s'est déroulée les 14 et 15 mai sur la Gave du *Brousset*. 80 compétiteurs français et étrangers étaient réunis.



90 élèves du Collège ont pu s'initier sur le lac de Fabrèges au kayak, à la pirogue polynésienne et ont été sensibilisés par divers partenaires (SHEM, IPHB, Surfrider Fondation) au respect de l'environnement.



LES ATELIERS DE DESSIN ET DE PEINTURE

Pour la deuxième année consécutive, les (futurs) artistes de la vallée (Agnès, Michèle, Marie-Ange, Betty, Lucien...) ont exposé leur travail à l'OT (du 16 au 30 Juin). L'occasion de découvrir ainsi les différentes techniques et expressions artistiques abordées dans les Ateliers de Dessin et de Peinture de Laruns dirigés de main de maître par Valérie Perlein.

Ces œuvres étaient exposées en avant première début Juin à Oloron.

Les Ateliers de dessin se déroulent les lundis de 14h à 16h et la Peinture les mardis de 14h à 16h. Pour plus de renseignements ou pour s'inscrire aux ateliers en septembre, consulter le blog : valerieperlein.over-blog.com



2ÈME ÉDITION DE TROC PLANTES ET VIDE JARDIN

Animée par les associations " Laruns j'y crois " et " Pierrine Gaston-Sacaze ", cette matinée d'échanges autour des fleurs, plantes, légumes, boutures... qui s'est tenue le 22 mai dernier sous la halle de Laruns a été également l'occasion pour bon nombre de visiteurs de découvrir des recettes originales comme la tarte au sureau, la quiche aux orties et à l'ail des ours, ou encore la gelée de rose.



DES SENTIERS DE RANDONNÉE AU PAS DE LA PORTE

Le Plan Local de Randonnées, en cours d'achèvement par la CCVO, permettra à tous très bientôt de randonner de manière sportive et sécurisée sur de nombreux sentiers valléens ainsi que sur certains chemins de la commune.

Les élus de Laruns ont souhaité compléter cette offre sur la commune, en proposant aux habitants et aux visiteurs de passage des sentiers supplémentaires. Moins exigeants sportivement, avec un départ direct du bourg, ils permettent une courte promenade fléchée et sécurisée vers un point marquant du patrimoine de la commune.

6 sentiers vont être proposés très rapidement avec une signalétique spécifique (ronds de différentes couleurs sur fond jaune). Les topoguides seront disponibles à l'office de tourisme et à la Mairie.

Ces 6 premiers sentiers : la boucle de *Gêtre*, le belvédère des *Sémoun*, la cascade de *Séris* et la Vierge du *Hourat* à Laruns, la Grotte des Eaux-Chaudes à Eaux-Chaudes, et la tourbière de *Piet* à Gabas, pourront voir leur nombre s'accroître dans les années à venir, car d'autres itinéraires sont déjà en projet.

LE NUMÉRIQUE AU CINÉMA :

Par une politique culturelle affirmée, la commune de Laruns s'est inscrite, avec le réseau Ciné Parvis 65, dans une démarche volontariste de passage au numérique. Cette évolution des nouvelles technologies marque la disparition progressive de la bobine au profit du support numérique qui prend généralement la forme d'un disque dur.

Ce dispositif va permettre de simplifier le dispositif scolaire. Avec le numérique, les salles pourront disposer dans leur librairie de tous les films proposés tout au long de l'année scolaire. Elles seront en mesure d'organiser plus facilement des projections. Le numérique permet également la réception de programmes en directs dits alternatifs : opéra, concerts, rencontres sportives...

Par ailleurs, il est prévu d'équiper notre salle avec la technologie de cinéma relief 3D dite « active » offrant une qualité de relief très supérieure à sa variante la 3D « passive ».

Le passage au numérique devrait être effectif d'ici la fin de l'année (après études des financements, analyse des devis et étude des scénariis de fonctionnement du réseau et enfin travaux).

Le coût de l'opération est de 100 000 € environ subventionnée à hauteur de 70% par le Conseil général, la taxe spéciale additionnelle et le CNC (centre national cinématographique).

Un été de fêtes



LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Entre expos photos, concerts traditionnels, fêtes de villages, marchés de nuit, animations patrimoine et les événements phares de l'été, les larunsois et larunsoises autant que les visiteurs auront cet été un programme festif et complet.

Pour ne rien manquer de cette programmation qui se prolonge jusqu'à début septembre, suivez tout le programme semaine après semaine sur le site Internet de l'office de tourisme et sur notre page Facebook.

www.ossau-pyrenees.com

<http://www.facebook.com/Laruns.Artouste>

RETENEZ DÉJÀ QUELQUES DATES :

En juillet

- 7 : fête de la **transhumance** - Laruns ville étape de la grande traversée des Pyrénées. Expos, film, animation au passage des troupeaux et concert « sangria gratuite » à partir de 22h.
- 9 : **hestejada aussalesa**, soirée béarnaise animée par des groupes traditionnels
- 12 : concert « **Los de l'ouzm** »
- 13 : fête de **Pon**
- 14 : **feu d'artifice**
- 15 : concert spécial du chœur d'Ossau/**Tour de France cycliste**
- 17 : **soirée latine** avec « Candelas »
- 20 : soirée **flamenco** « Amaya »
- 22 : chants basques « **Xiberoko Zohardia** »

...

CHALLENGE D'OSSAU

Les courses du Challenge d'Ossau sont reconnues pour le sérieux de leur organisation, la convivialité et l'implication de nombreux bénévoles.

La première étape, Rébénacq, a enregistré un record de participation. Grand succès également pour l'Ossaloise le 26 juin dernier, dont l'arrivée se fait à Laruns, et 24^{ème} édition le 21 août de l'incontournable Montée de l'Aubisque qui sera la dernière étape du Challenge National Montagne organisé par la Fédération Française d'Athlétisme.

www.courses-ossau.com



En août

- 4 : **démo VTT** sur la place
- 5 : Artouste démo tour 2011
- 6 et 7 : **fêtes d'Artouste** - fête du cerf-volant ; Concert « Les acoustiques anonymes »
- 7 : concert de « **Los de Laruntz** »
- 9 : spectacle **cabaret**
- 10 : spectacle humoristique de **marionnettes**
- 19 : show **sosie Johnny Halliday**
- 26 : finale du **concours de chants**
- 29 : **Gospel**

...

Sans oublier les marchés de nuit, la pelote, le clown Bigoudi, et

du 13 au 16 août :
les traditionnelles
Fêtes de Laruns

LA HERA DEU HROMATGE

Après le succès de l'édition 2010, le comité d'organisation travaille depuis le printemps sur le programme et les animations qui seront proposées le samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre.

Ces informations seront mises en ligne prochainement sur le site de l'Office de Tourisme www.ossau-pyrenees.com

1^{ère} DIMENJADA D'OCTOBRE



©Philippe Guilbaud